



Section Sportive Scolaire
RUGBY
Lycée Professionnel Antoine LOMET
AGEN



Projet Pédagogique



Contexte établissement

- ❖ Lycée professionnel péri-urbain de 570 élèves environ chaque année dont 70% de filles.
- ❖ Les filières sont dans le tertiaire (commerce, vente, accueil, gestion-administration et transport-logistique) et les soins à la personne (esthétique et coiffure), auxquelles s'ajoutent un diplôme de techniciens des métiers du spectacle (DTMS), une 3^{ème} PrépaMétiers, une structure Micro-Lycée pour des jeunes en raccrochage scolaire et un BTS NDRC.
- ❖ Recrutement local mais également régional sur les filières spécifiques esthétique / coiffure / DTMS d'où un internat conséquent de 170 élèves environ.
- ❖ Peu d'élèves pratiquant d'activités sportives en clubs, nous avons cependant plusieurs jeunes filles et garçons licenciés en rugby, au Sporting Union Agenais (club de Top 14), dans les clubs du département ou même des départements limitrophes du fait de l'internat.

Objectifs visés

- ❖ **Objectifs sportifs :**
 - ✓ Promouvoir le sport féminin grâce à la pratique du rugby
 - ✓ Développer une motricité spécifique à l'activité rugby.
 - ✓ Permettre une pratique approfondie de cette activité, en complément des acquis ou en découverte.
 - ✓ Permettre aux élèves de progresser et s'épanouir à travers une activité qu'ils affectionnent.
- ❖ **Objectifs scolaires :**
 - ✓ Poursuivre sereinement sa scolarité en voie professionnelle
 - ✓ Contribuer à leur réussite scolaire
 - ✓ Valoriser les élèves au sein de l'établissement
 - ✓ Acquérir l'autonomie nécessaire pour mener de front des études et des entraînements sportifs.
- ❖ **Objectifs éducatifs :**
 - ✓ Sensibiliser les élèves à l'importance d'une pratique régulière.
 - ✓ Développer et renforcer le goût de l'effort.
 - ✓ Favoriser l'éducation à la Santé ; l'hygiène de vie, l'alimentation, la sédentarité, les addictions et le dopage.
 - ✓ Favoriser l'éducation à la Citoyenneté ; faire preuve de respect, solidarité et entraide au sein d'un groupe, avoir un comportement responsable, assumer des rôles sociaux (arbitre, coach), ...



Elèves concernés

- ❖ Les garçons et les filles de toutes les sections, de tous les niveaux, exceptés les 3^{ème} PrépaMétiers, le MicroLycée et le BTS.
- ❖ Priorité donnée aux filles pour respecter l'objectif de développement et valorisation du sport féminin.
- ❖ La section s'adresse aux élèves licenciés en club mais aussi à ceux qui souhaitent s'orienter vers le rugby et sa pratique en compétition après plusieurs années dans une autre pratique sportive (sous condition de bonnes capacités physiques).

Dispositif

Trois heures par semaine consacrées à la section

- ❖ Entraînement rugby : mardi 16h30 / 18h30
 - ✓ Perfectionnement de la technique individuelle (passe, jeu au pied, duel, placage, ...)
 - ✓ Maîtrise tactique de l'activité (organisation des lancements de jeu, soutien offensif, organisation des rideaux défensifs, ...)
- ❖ Séance complémentaire de formation : lundi 17h15 / 18h15
 - ✓ Préparation physique (circuits training, pliométrie, cross fitness, gainage, stretching, ...)
 - ✓ Maîtrise du règlement et de l'arbitrage (séances théoriques, mises en situation, intervenants FFR)
 - ✓ Éducation à la santé et à la citoyenneté (actions de prévention et éducation sur la nutrition, le dopage, le tabagisme, la formation aux premiers secours, la physiologie de l'effort, ...)

Participation obligatoire à l'UNSS

- ❖ Compétitions sportives (championnat excellence rugby, cross départemental)
- ❖ Formation Jeunes Officiels (validation niveau départemental voire académique)

Suivi scolaire assuré par l'enseignant EPS responsable de la section

- ❖ Bilan trimestriel avec le professeur principal concernant les résultats scolaires et l'attitude en cours.
- ❖ Bilan régulier avec les conseillers principaux d'orientation concernant l'assiduité et l'attitude au lycée.

Suivi médical également assuré par l'enseignant EPS responsable de la section

- ❖ Lien avec l'infirmière du lycée dans le cas de dispenses et du suivi de blessures.
- ❖ Lien avec la vie scolaire pour le suivi des certificats médicaux éventuels.
- ❖ Suivi de l'état physique des élèves afin de préserver leur santé, repérer les signes de fatigue et les orienter vers un médecin en cas de besoin.



Encadrement

Les entrainements rugby seront dirigés par un enseignant EPS diplômé fédéral 1^{er} cycle, et selon les disponibilités et les besoins, par un Conseiller Technique Départemental diplômé FFR.

Les séances complémentaires de formation seront animées par l'enseignant d'EPS et des intervenants extérieurs selon les actions menées (arbitre, sportif de haut niveau, médecin, kinésithérapeute, diététicien, ...)

Lieux de pratique

Les entrainements rugby se dérouleront sur les terrains annexes du stade Armandie à AGEN. Ces installations sont à proximité du lycée et les déplacements s'effectueront à pied.

Les séances complémentaires auront lieu en salle de musculation, cours intérieure, gymnase ou salle de cours selon le programme.

Conditions requises

- ❖ Remplir le dossier d'inscription SSS au moment de l'inscription ou la réinscription dans l'établissement
- ❖ Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du rugby par un médecin sportif
- ❖ Être licenciée en club ou en capacités physiques pour la pratique du rugby
- ❖ S'inscrire à l'Association Sportive du lycée, participer aux compétitions et à l'arbitrage

Engagements de l'élève

- ❖ S'engager dans la section sportive pour l'année scolaire
- ❖ Assister à tous les entrainements (séances de formation les lundis et rugby les mardis)
- ❖ Se donner les moyens de réussir sa scolarité par le travail et l'assiduité
- ❖ Respecter le Règlement Intérieur de l'établissement scolaire
- ❖ Rattraper tous les cours non assurés le mardi de 16h20 à 17h15 en raison de la Section Sportive
- ❖ Avoir une attitude exemplaire en cours et au sein de l'établissement
- ❖ Participer activement aux cours d'EPS
- ❖ Participer aux différentes manifestations de l'Association Sportive du lycée
- ❖ Participer à la formation d'arbitre UNSS et aux différentes actions sur l'éducation à la santé
- ❖ Donner une image positive au sein de la section, du lycée et hors lycée à l'occasion des manifestations UNSS
- ❖ Prendre soin de sa santé



Annexes

- ❖ **Annexe 1 : Constitution du dossier**
- ❖ **Annexe 2 : Fiche d'inscription**
- ❖ **Annexe 3 : Charte de l'élève + autorisation parentale**



Section Sportive Scolaire

RUGBY

LP Antoine LOMET



Constitution du dossier (Annexe 1)



Ramener le dossier complet lors de l'inscription ou la réinscription au lycée :

- Fiche d'inscription complète
- Charte de l'élève signée
- Autorisation parentale
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du rugby en compétition par **un médecin du sport** obligatoirement

Ou

Photocopie de la Licence en cours de validité si licencié



Fiche d'inscription (Annexe 2)



Renseignements personnels :

NOM Prénom de l'élève : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____ Adresse Mail : _____

NOM du père : _____

Adresse (si différente de l'enfant) : _____

Téléphone : Fixe : _____ et Portable : _____

NOM de la mère : _____

Adresse (si différente de l'enfant) : _____

Téléphone : Fixe : _____ et Portable : _____

Etablissement fréquenté au cours de l'année 2020 / 2021 :

Nom du collège : _____ Ville : _____

Classe : _____ Professeur d'EPS : _____

Renseignements sportifs :

Elève licencié en club de rugby :

Nom du club : _____

Poste : _____

Nombre d'années de pratique : _____

Sélections éventuelles : _____

Elève non licencié en club de rugby :

Sport pratiqué : _____

Nom du club : _____

Nombre d'années de pratique : _____

Sélections éventuelles : _____

Charte de l'élève (Annexe 3)

- S'engager dans la section sportive pour l'année scolaire
- Assister à tous les entraînements (séances de formation les lundis et rugby les mardis)
- Se donner les moyens de réussir sa scolarité par le travail et l'assiduité
- Respecter le Règlement Intérieur de l'établissement scolaire
- Rattraper tous les cours non assurés le mardi de 16h20 à 17h15 en raison de la Section Sportive
- Avoir une attitude irréprochable en cours et au sein de l'établissement
- Participer activement aux cours d'EPS
- Participer aux différentes manifestations de l'Association Sportive du lycée
- Participer à la formation d'arbitre UNSS et aux différentes actions sur l'éducation à la santé
- Donner une image positive au sein de la section, du lycée et hors lycée à l'occasion des manifestations UNSS
- Prendre soin de sa santé

J'ai pris connaissance de la « Charte de l'élève » mise en place dans le cadre de la Section Rugby au LP LOMET.

Je m'engage à la respecter dans son intégralité.

Je suis conscient que tout manquement à cette Charte entraînera mon exclusion temporaire ou définitive de la Section.

NOM Prénom de l'élève

Signature

Autorisation Parentale

Je soussigné(e), _____ père, mère, tuteur, représentant légal ⁽¹⁾
autorise mon fils, ma fille ⁽¹⁾ _____ à intégrer la Section Sportive
Scolaire rugby du lycée Antoine LOMET.

J'autorise en cas d'urgence l'intervention médicale ou chirurgicale nécessaire ⁽²⁾.

J'autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle mon fils / ma fille ⁽¹⁾ apparait dans le cadre de la
Section Sportive ⁽²⁾.

Fait à _____

Signature du responsable légal

Le _____

(1) Rayer les mentions inutiles

(2) Rayer en cas de refus d'autorisation